



#### EPISODE 5 Interface ADN: du virtuel vers le réel.

## L'oeuf ou la poule?

Vous vous posez seulement la question mais comment faire pour démarrer le nouveau système afin que de l'ADN soit fourni à tout le monde ? La réponse est simple c'est à vous de choisir.

Préférez-vous que ce soit l'or qui se transforme en ADN ou l'ADN qui se transforme en or. Ne croyez-vous pas que la réponse est là dans notre tête. Comme dans celle de Jean de la Fontaine.

Patricia raconte nous l'histoire de la poule aux œufs d'or ! Oui, Thierry.

« L'avarice perd tout en voulant tout gagner.

Je ne veux, pour le témoigner,

Que celui dont la Poule, à ce que dit la Fable,

Pondait tous les jours un oeuf d'or.

Il crut que dans son corps elle avait un trésor.

Il la tua, l'ouvrit, et la trouva semblable

A celles dont les oeufs ne lui rapportaient rien,

S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.

Belle leçon pour les gens chiches :

Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus

Qui du soir au matin sont pauvres devenus

Pour vouloir trop tôt être riches?

## La réalité augmentée.

Aujourd'hui la question n'est plus de savoir qui est venu le premier l'être humain ou l'humanité. Il est évident que l'humanité n'existe que parce que l'être humain existe. La question n'est pas non plus de savoir qui joue le rôle de l'œuf et qui joue celui de la poule dans l'histoire de l'humanité.

La question est de savoir comment faire pour que le propriétaire de la poule ne la tue pas pour trouver l'œuf d'or qui n'existe pas. L'or existe mais l'œuf d'or ressort de la réalité augmentée.

#### Réalité augmentée

(locution scientifique)

Concept informatique qui créer une interface entre des données virtuelles et le monde réel.

Nos concepts actuels sont périmés et nous voyons bien que le concept bancaire est dépassé. C'est l'être humain qui en créant la monnaie a créé la banque. Et aujourd'hui c'est la banque qui crée la monnaie.

Il y a donc eu un commencement : ce sera pareil pour l'ADN. L'or existe et il faut continuer de faire avec. Seulement l'or est réel mais l'ADN est virtuelle. Il faut donc utiliser la réalité augmentée pour créer l'ADN. La réalité augmentée prend de plus

en plus de place dans tous les domaines de la vie courante. Notamment dans les réseaux sociaux.

# La réalité augmentée au service de la vie privée.

Sur un site : http://www.realite-virtuelle.com/definition-realite-augmentee. On peut se rendre compte de l'utilité des applications de la réalité augmentée.

« La reconnaissance des visages en réalité augmentée permet de faire apparaître en superposition des visages apparaissant à l'écran de son appareil tel qu'un smartphone des informations relatives à son identité numérique. La société Polar Rosea a notamment développé un outil de reconnaissance des visages en réalité augmentée qui permet d'accéder aux informations de ses comptes Facebook, Skype ou encore Yahoo ou Google+. »

Thierry Dehave

Dès le moment où nous avons chacun une identité ADN unique pourquoi ne pas l'utiliser afin de protéger sa vie privée. Aujourd'hui tout le monde connaît le président de la république mais le président de la république ne connaît personne sauf les membres de sa famille et ses amis proches. C'est la même chose dans la famille. Et pourtant chacun possède un livret de famille lisible par n'importe qui dans la mairie où il est né. En France chacun possède un numéro d'immatriculation à la sécurité sociale, ou un numéro de carte bancaire, ou un permis de conduire, une carte de fidélité, un numéro de téléphone, une facture, .... Chaque citoyen est donc fiché automatiquement qu'il le veuille ou non, qu'il le sache ou non, dès le moment où il participe à la vie de la société, positivement ou négativement. Un citoyen est donc informatiquement ou numériquement comme vous voudrez, une réalité numérique que tout le monde peut connaître à n'importe quel moment. L'identité d'un être humain est donc vulnérable en ce sens qu'elle peut être violée ou volée parce qu'elle n'est pas protégée. C'est une réalité personne n'est inconnu et pourtant paradoxalement c'est l'inverse. Dubruly par exemple est un illustre inconnu et pourtant son créateur existe depuis 65 ans. Dubruly est à la retraite personne ne le sait sauf l'organisme qui lui verse sa retraite. Pourtant l'organisme qui verse la retraite ne sait pas qui est dubruly. En fait quand vous croisez quelqu'un dans la rue sachez qu'il ne s'intéresse pas à vous et pourtant vous existez. En fait votre vie privée n'intéresse personne sauf si vous êtes riche et médiatisé.

# La réalité augmentée : le contrôleur d'ADN.

Contrôleur d'ADN

(locution scientifique)

Application informatique en langage objet ; application d'une réalité augmentée ...

Le président de la république est à la fois protégé parce que tout le monde sait qu'il est le président de la république donc personne ne peut lui voler son identité. Pourtant son identité le rend vulnérable parce qu'étant président de la république tout le monde connaît sa vie privée. Le respect de la vie privée est donc relatif à la situation de l'être humain par rapport à l'humanité. Le respect de la vie privée est un droit mais aussi un

devoir. Si quelqu'un ne veut pas dévoiler sa vie privée **c'est son droit**. Si la même personne souhaite être un personnage public, un élu, un pilote d'avion, un chauffeur de bus, de taxi, un conducteur de train, etc ... alors il ne peut cacher sa vie privée, **c'est son devoir**.

#### LARTPHONE

Le contrôleur d'ADN existe déjà dans : « le smartphone », « l'iphone », « le windows phone » ... dans l'absolu un objet connecté : un téléphone portable. C'est l'outil qui utilise l'application. On pourrait l'appeler :

**LARTPHONE** (Loan Augmented Reality Transponder Phone)

En français : **ADN portable ou portable ADN comme vous le souhaitez!** Ce sera vite mis dans le dictionnaire de Patricia.

L'ADN portable c'est de l'ART c'est de la Réalité Augmentée. Il fallait que je lui donne ce nom parce que l'ADN est une sorte de prêt à taux négatif que fournit l'humanité à l'être humain pour la convergence. En anglais « prêt » se dit « loan.».

Transponder (nom anglais)

Equipement radio qui reçoit une information et qui envoie une réponse.

C'est typiquement un téléphone portable sauf que le LARTPHONE peut en plus répondre intelligemment sans l'aide du propriétaire.

Le « contrôleur d'ADN » est le garant de la vie privée parce qu'il connaît la vie privée de l'être humain. Il connaît son ADN c'est son passe-partout la clef de son appartement, la clef de sa voiture, la clef de sa boite aux lettres, la clef de son bureau de son placard. L'être humain contrôle son ADN ses données personnelles sont programmées dans l'application informatique de la réalité augmentée dès la naissance et mises à jour tout au long de sa vie.

L'ADN ne rentre pas dans le cadre de la vie privée puisque l'ADN est donné par l'état qui a droit de regard sur son utilisation dès le moment ou l'état donne la possibilité de transformer l'ADN en or.

Une des règles de transformation étant **de posséder un travail** il est clair que cette règle ne peut fonctionner que si l'état est sûr que l'être humain travaille. L'être humain doit donc fournir la preuve du respect de la règle. C'est simple pas de preuve pas d'or et l'ADN non utilisée est détruite en fin de mois : c'est le gâchis d'ADN.

Le contrôleur d'ADN contient la preuve c'est lui qui valide la récompense : la transformation de l'ADN en or.

## Le code barre augmenté!

Mais dans le fond cela ne change pas grand-chose par le fait que le principe existe déjà puisqu'une personne qui travaille aujourd'hui est payé par l'entreprise qui la déclare à

l'état. **Donc ici pas de vie privée menacée au magasin**. La réalité augmentée est donc un plus pour l'être humain puisque personne ne peut jouir de son ADN à sa place. Sur le marché des biens et services vitaux l'application ne délivre que le montant de la consommation le type de consommation : viande, légume, féculent, boisson ... ticket de métro, bus, taxi ... l'ADN peut servir à la santé : médicament, soins, ... mais sans les détails qui concerne la vie privée : manger du porc, boire du vin ... se soigner médicament, hospitalisation, ... toujours sous le secret médical...

N'est-ce pas un peu le principe du code barre ? **Nous pourrions l'appeler le code** barre augmenté!

Une remarque importante: l'alcool par exemple n'étant pas vital, c'est sur le marché de l'or que l'on peut seulement s'en procurer avec les mêmes règles qu'avant mais pas avec de l'or acquis par l'économie d'ADN mais par le travail. L'ADN n'est donc pas transformable en or de n'importe quelle manière. Personne n'a jamais réussi à transformer quoi que ce soit en or. Ce n'est pas possible donc par principe, l'alchimie de l'ADN est virtuelle et dans un monde réel. Il suffit pour cela de lire le code barre du produit que le contrôleur d'ADN analyse. Ce sera donc la réalité augmentée qui marquera numériquement l'or fondu dans le creuset de l'alchimiste: l'état.

#### La liberté s'arrête là où commence celle des autres.

En fait l'or économisé ne pourra servir qu'à améliorer la condition humaine et non la détruire. La liberté de consommer est relative aux conséquences de la consommation sur la liberté d'autrui.

Seul l'être humain travailleur pourra garantir sa liberté d'utiliser son or, comme bon lui semble selon les règles de convergence. Il est responsable de ses actes, cependant afin de la garantir de façon optimale, plus l'or servira à la divergence plus il sera taxé. Autrement dit l'or issu de « la production » du tabac et « la consommation » du tabac sera fortement taxé, parce que le tabac est nocif pour la santé.

<u>Rappel</u>: nous vivons ici l'écrit, ici sous le règne de la récompense individuelle, oublier le règne de la punition collective. Nous sommes passés en fait de la punition collective à la punition individuelle.

Les conséquences de la consommation du tabac empiètent sur l'espace de liberté des autres fumeurs, ou non-fumeurs d'ailleurs en ce sens que le tabac pollue, rend malade et tue à terme. Tout le monde paie pour la santé des êtres humains atteints par la consommation du tabac ou des produits toxiques. En général, l'or issu de la fabrication et la consommation des produits toxiques, pour l'humanité sera donc imposé fortement voire confisqué. L'or issu de « la production » et « la consommation » d'armes privées sera fortement imposé voire confisqué. L'or issu de la fabrication et de la consommation de produits de contrefaçons sera confisqué et les produits détruits sauf si la destruction provoque du gâchis. L'or sera alors redistribué aux fabricants officiels.

Tout l'or des « épingleurs » sera confisqué.

#### **Epingleur**

(non commun - genre indifférent ) : mot tiré du dictionnaire de Patricia.

Individu exerçant une activité sociétale illicite de tricheur, fraudeur, voleur, menteur ; délinquant social agissant pour son compte au détriment de l'humanité ; épinglier de contrefaçon ;

Thierry Dehave

(locution) : qui tire son épingle du jeu.

Difficultés orthographiques : Epingleurer (verbe) : frauder, tricher, voler ;

# L'estampille augmentée, de l'or.

Pour réaliser un tel défi il faut renforcer les contrôles de la fraude. Cela ne sera possible que si l'or issu du marché du travail de la richesse est aussi **numériquement codé et sécurisé** pendant les transactions et décodé après la transaction. Toute transaction ne correspondant pas aux règles du marché du travail de la richesse n'aboutira pas. **C'est le rôle du contrôleur d'ADN.** 

Un produit réel possède un code unique identifié par données virtuelles. Un produit réel est reconnaissable par sa forme, sa couleur, sa texture, son poids, son origine, sa destination, ... et l'identité du vendeur. La réalité augmentée joue son rôle de validation reconnait **les données virtuelles** et les valide. Si la transaction est invalide la transaction est impossible. Le LARTPHONE refuse le paiement.

**Aujourd'hui** lorsque vous achetez un bijou en or la valeur du bijou dépend du nombre de carat de l'or. Les bijoux sont marqués par une estampille. Par exemple si un bijou est **estampillé** « **750** », cela signifie que le bijou contient 750 parties d'or et 250 parties d'un autre métal (souvent du cuivre et de l'argent), de sorte que le bijou contient 75 pour cent d'or pur. **C'est l'or 18 carats.** 

**Demain** le bijou sera marqué par son nombre de carats et l'identité de son propriétaire. Ce sera **l'estampille augmentée** c'est-à-dire que le prix du bijou ne sera plus le seul élément de la transaction. L'identification du bijou par l'ADN de son propriétaire et sa valeur protège l'acheteur pour la transaction.

Le bijou passant de main en main le bijou change d'estampille augmentée à chaque transaction.

Si on généralise le principe de **l'estampille augmentée** à tous les produits du marché de la richesse s'en est fini de toutes les fraudes, du blanchiment d'argent, de la vente de produits illicites ou toxique pour l'humanité.

Si le contrôleur d'ADN ne reconnaît pas l'**estampille augmentée** la transaction ne peut avoir lieu. Si donc un bijou même estampillé, donc ayant une valeur sur le marché d'aujourd'hui, n'a pas de propriétaire ce bijou sera invendable demain.

## Qu'est-ce qui change?

Le contrôleur d'ADN protège le consommateur et permet de détecter les fraudeurs. Le contrôleur d'ADN est une sorte de notaire.

Imaginons qu'un consommateur aujourd'hui qui possède de l'or veuille acheter de la drogue à un trafiquant : aujourd'hui il peut le faire sans problème car la drogue n'est pas estampillée (LOL) et n'a pas de **propriétaire connu**. La transaction se fera sans difficulté au nez et à la barbe de l'humanité avec toutes les conséquences que cela entraine. Imaginez que l'or du consommateur soit marqué de son ADN alors si la transaction doit se faire il faut que la drogue soit **estampillée augmentée** sinon le contrôleur d'ADN ne peut pas la valider. Il est donc impossible d'acheter de la drogue avec de l'or. On voit mal un trafiquant de drogue distribuer gratuitement un bien qu'il aura produit par un travail qui n'est pas rémunéré en or.

Comme dans l'histoire de la chauve-souris de Jean-Marie Bigarre : en imaginant maintenant que la drogue soit **estampillée augmentée** pour des raisons illicites ou pour une raison médicale. Alors la transaction peut se faire car le produit a un propriétaire. En plus, en imaginant que l'identité de ce propriétaire soit volée, et si à l'extrême **le portable ADN** du propriétaire soit volée, alors la transaction peut se faire, si le contrôleur d'ADN reconnaît **l'estampille et l'ADN du propriétaire dans la base de données**. Le contrôleur d'ADN valide la transaction. Encore faudrait-il qu'il soit possible de vendre une petite quantité de drogue parce que sinon de toute façon le prix de la transaction serait trop important pour que le contrôleur valide la transaction. En admettant tout cela, à ce stade le contrôleur d'ADN change immédiatement l'identité du propriétaire de la drogue et la fraude est ainsi détectée. Le nouveau propriétaire qui est **l'acheteur du produit est « repéré »** puisque son or est marqué comme ayant servi à consommer de la drogue par l'application.

Ce qui est encore mieux : l'or de l'acheteur devient l'or du vendeur du fait que la transaction a été validée par le contrôleur d'ADN du vendeur. L'or du vendeur est donc marqué comme ayant servi à vendre de la drogue. Le vendeur est aussi « repéré ».

Comme l'or passe de contrôleur ADN en contrôleur d'ADN aucun trafic de drogue n'est possible. Si l'application informatique est bien faite le LARTPHONE pourra connaître l'identité des acteurs de la transaction, le lieu de la transaction, et j'imagine d'autres informations, à condition que celui qui s'est fait voler son contrôleur d'ADN déclare le vol rapidement aux autorités. Ce sera le même principe que pour une carte bancaire. En déclarant le vol le LARTPHONE est bloqué et ne peut plus servir.

En tous cas les grosses quantités de drogue ne pourront circuler comme aujourd'hui puisque l'or ne peut pas circuler sans contrôleurs d' ADN. Une entreprise, un supermarché, un petit commerçant, une boutique, un artisan possèdera un LARTPHONE ainsi qu'un contrôleur d'ADN particulier lié au commerce comme une caisse enregistreuse de maintenant.

Cela n'empêchera pas le trafic de drogue mais ce trafic ne sera pas rémunéré! Les trafiquants deviendront philanthropes. C'est le paradis des toxicomanes et l'enfer des trafiquants!

## Le mot de passe estampillé augmenté.

Une discussion houleuse s'est instaurée entre Patricia et moi!

Patricia : « Thierry tu prônes la dictature avec ton LARTPHONE plus personne ne peut rien faire sans être contrôlé. C'est l'atteinte à la vie privée.»

Thierry: « Aujourd'hui l'être humain qui accède aux réseaux sociaux avec un objet connecté et communique est repéré numériquement dès l'instant où il participe avec son identité ou son pseudo. Un mot de passe est nécessaire mais ce mot de passe est crackable. Les êtres humains qui n'ont rien à se reprocher n'hésitent pas un seul instant à se connecter et ceux-là peuvent être menacés d'atteinte à leur vie privée. C'est la réalité du XXI siècle. Seulement les êtres humains que tu appelles « épingleurs » souviens-toi, ceux qui fraudent s'arrangent pour communiquer et trafiquer dans l'ombre. Le principe du respect de la vie privée protège donc les délinquants. Ce qui change donc c'est qu'avec le contrôleur d'ADN tout le monde est contrôlé les honnêtes gens certes, mais c'est déjà le cas donc cela ne change rien pour eux, mais aussi les « épingleurs » et là ça change tout pour eux! »

Patricia : « oui mais il y aura toujours des épingleurs informaticiens qui voudront hacker le contrôleur d'ADN »

Thierry: « tu raisonnes encore dans de le règne de la punition collective. Dans le règne de la récompense un informaticien comme tout le monde possède aussi un ADN et le seul moyen de pénétrer dans le code de la réalité augmenté c'est le contrôleur d'ADN. Si le **mot de passe** est **augmenté** alors personne ne peut pénétrer dans le système sans être repéré. »

Patricia: « C'est quoi un mot de passe augmenté? »

Thierry: « C'est simple tu es assises devant ton ordinateur et ta webcam est allumée elle te voit et du coup elle sait que c'est toi. Grace à la réalité Augmentée à chaque fois que tu ouvriras un site sur lequel tu t'es inscrit avec « ta photo codée par exemple» comme mot de passe, tu accéderas au site sans problème sur ton compte. Personne n'accèdera à ton compte. C'est ton ADN ton mot de passe. Bref pour cracker ca chapeau. »

Patricia: « mon avatar, ça marchera? »

Thierry: « Oui, il suffira que tu trouves un avatar unique qui te ressemble une photo que toi seule connais et que tu ne laisses pas trainer sur internet ».

## Il y a du pain sur la planche n'est-ce pas?

Tous à vos pupitres Mesdames Messieurs les députés établissez la liste des biens et services vitaux et la liste des biens de richesse.

Créez les lois du règne de la récompense.

Créez les récompenses.

Créez les nouvelles lois de la justice sociale.

Rajoutez l'ADN pour tous à la déclaration des droits de l'homme.

Fournissez un contrôleur d'ADN gratuitement et garanti à vie.

Tous à claviers virtuels, vos « lartphones » creusez-vous les méninges, Mesdames,

